



Communiqué de presse

Paris, le 5 octobre 2020

<u>Trévise: Réaction des victimes de l'explosion du 12 janvier 2019 au rapport</u> d'expertise de la Ville de Paris

Le 12 janvier 2019, une très violente explosion de gaz survenue au 6 de la rue de Trévise dans le 9ème arrondissement de Paris coûtait la vie à quatre personnes, en blessait soixante-six autres dont dix grièvement et bouleversait le quotidien de plusieurs centaines de victimes, touchées dans leur intégrité corporelle, matérielle, provoquant aussi des dégâts psychologiques considérables.

Vingt mois plus tard, l'inspection générale de la Ville de Paris vient de rendre le rapport définitif de l'audit réalisé sur les procédures d'intervention de la ville, tant pour ce qui concerne les services municipaux, les intervenants extérieurs, qu'en terme de chronologie des interventions. Ce rapport appelle de notre part les interrogations et commentaires suivants :

- Une fois encore, nous exprimons notre surprise devant l'occultation du rôle de GRDF dans les relations avec les services de voirie. Le rapport d'expertise élude ainsi des éléments essentiels, tenant aux obligations de GRDF dès lors qu'une canalisation de gaz est impliquée. Il nous parait impératif que, dans cette hypothèse, GRDF soit systématiquement associé à la procédure d'intervention. Cette précision, qui doit logiquement figurer dans le contrat de concession entre GRDF et la Ville, n'est pas mentionnée dans ce rapport.
- Tout en reconnaissant une marge de progression des services municipaux en matière de procédures, le rapport semble principalement soucieux de les dédouaner. En réalité, sa lecture indique, entre les lignes et les mots, une mauvaise évaluation des risques. La répétition de cinq affaissements en présence d'une canalisation de gaz aurait dû faire l'objet d'un signalement comme cela a été par exemple le cas a posteriori rue Le Peletier.
- Les procédures de signalement et de traitement des désordres apparaissent peu formalisées dans un contexte de réorganisation des services de la voirie depuis 2014 avec une baisse des effectifs et une augmentation de la charge de travail. La prise en compte des risques annexes (eau, gaz, fibre) apparait inexistante. Le recensement des désordres n'est pas archivé de manière rigoureuse. Les délais et l'articulation entre les différentes interventions de la Voirie de Paris et des Services de l'eau souffrent de cette imprécision.

D'une manière générale, alors que nous sommes toujours dans l'attente d'un calendrier de travaux, ce rapport nous semble davantage destiné à faire la démonstration que les procédures ont scrupuleusement obéi aux règles édictées par la Ville de Paris qu'à identifier et reconnaitre les indiscutables défaillances qui ont conduit à l'explosion de la rue de Trévise. Ce rapport nous conforte dans notre sentiment qu'une mauvaise évaluation initiale des risques a engendré en cascade, une série de mauvaises réponses, à l'origine de ce drame « qui aurait pu être évité ».

A PROPOS DE : « Trévise Ensemble » est une association créée le 7 février 2019 qui regroupe aujourd'hui 300 victimes de l'explosion du 12 janvier 2019. Instrument d'assistance, d'entre-aide, d'information réciproque et de défense des intérêts des victimes, elle a vocation à fédérer l'ensemble des sinistrés.

https://www.trevise-ensemble.org/

« Victimes et Rescapés de l'Explosion de la rue Trévise du 12 janvier 2019 » est une association créée le 1^{er} février 2019 afin de rassembler les victimes blessées physiquement et / ou psychologiquement, leurs proches ainsi que ceux des victimes décédées, quelle que soit leur nationalité, lors de l'explosion du 12 janvier 2019.

http://www.vret.yj.fr/

Dominique PARIS

Mme Dominique PARIS Présidente de Trévise Ensemble

dominique.paris@treviseconseil.com

Tél: 06-30-96-64-79

Mme Linda ZAOURAR

Présidente de Victimes et rescapés de l'explosion de la rue Trévise du 12 janvier 2019

Izaourar@gmail.com

Tél: 06-21-66-30-40